

ASSOCIATION ALCHEMIE DU PARTAGE

2, rue Christophe Colomb - Appartement 8A
78200 MANTES LA JOLIE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 2 mai 2015 à Mantes-la-Jolie

Présents :

Antoinette AROKIANATHAN, Annie BAIN, Jean-Maurice BAIN, Linda CHAMBELIN, Matthieu CHAMBELIN, Bernadette CHERON, Brigitte DUBEAUX, Géry DUBEAUX, Gérard GNANA, Soucé GNANA, Corinne RIGGI, Serge RIGGI, Jocelyne ROGER, Renaud ROGER, Rollin ROGER.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil des participants et lecture des points de l'ordre du jour
- Rapport moral
- Rapport financier
- Election des membres du bureau de l'association
- Questions diverses
- Démarches effectuées auprès des services fiscaux en vue d'obtenir une éventuelle déduction fiscale des cotisations versées,

1 - Accueil des participants

Le président remercie les participants de leur présence.
Les participants sont invités à émarger la feuille de présence.

2 - Lecture des points de l'ordre du jour

Gérard GNANA, président, ouvre la séance à 17h.
Il remercie les participants et procède à la lecture de l'ordre du jour.

3 - Rapport moral

Le président précise les axes autour desquels il va articuler son rapport :

- Présentation rapide du contexte local dans lequel se développent les activités de l'Association
- Soutien scolaire : scolarité 2013/2014
- Microcrédit : situation précédente, situation actuelle

a) Présentation rapide du contexte local dans lequel se développent les activités de l'association

En Inde comme sur l'ensemble de la planète, la société est en mutation et les écarts se creusent entre les classes sociales rendant la vie très difficile pour les plus défavorisés.

Sur le territoire de Pondichéry, dans les écoles primaires publiques, on constate un manque de motivation de la part des enseignants allant jusqu'à l'absentéisme, ce qui ne favorise pas de bons apprentissages, Par ailleurs, le redoublement d'une classe est mal perçu si bien que les élèves passent de classe en classe sans pour autant avoir le niveau requis et les lacunes s'accumulent.

c) Microcrédit

L'objectif : Aider des personnes de condition très modeste à mettre sur pied et à développer leurs projets de micro activités rémunératrices qui permettent à toute une famille de vivre. L'aide est ponctuelle ; à terme, la personne doit devenir autonome.

Le principe : l'association prête une somme à chaque personne qui s'engage à rembourser cette somme sans intérêts sur 11 mois.

Jusqu'à présent, le prêt s'élevait à 5000 roupies. Cette somme se révélant insuffisante, il a été décidé de la porter à 10 000 roupies.

Gestion de l'action : c'est toujours l'association Satya Special School (SSS) qui prend en charge la gestion du microcrédit pour Alchimie du partage.

Rappelons que SSS avec qui nous avons signé un engagement de partenariat prend en charge des enfants handicapés de manières multiples : thérapie, psychologie, éducation, rééducation. Cette association a aussi le souhait d'aider les familles de ces enfants afin de les impliquer davantage à l'action éducative qui leur incombe. Par conséquent, selon les termes de notre engagement, nous avançons l'argent du microcrédit et, en échange, SSS prend en charge la gestion de l'action.

Les prêts remboursés sont réinvestis au profit de nouvelles familles répondant aux critères fixés.

• Période 2013/2014

Au cours de cette période, 6 personnes ont bénéficié d'un microcrédit pour un montant total de 30 000 roupies (soit 6 x 5000 roupies). L'un de ces microcrédits a été rendu possible par la recette du marché de Noël de Neuville-Vitasse.

Ces 6 prêts ont été remboursés.

6 nouvelles personnes bénéficient d'un microcrédit.

Le bilan pour le microcrédit est donc positif

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral de l'exercice 2013/2014.

4 - Rapport financier

Suite à la démission de la trésorière, c'est Antoinette AROKIANATHAN qui présente le rapport financier à l'aide de livrets distribués aux personnes présentes.

La synthèse des points financiers évoqués se présente comme suit :

Sommes disponibles en France au 8 Avril 2015

Compte livret A	1 442,89 €
CCP	472,70 €
Soit au total	1 915,59 €

Somme disponible en Inde au 30 Avril 2015

Compte Indian Bank	41 476,00 RIN
--------------------	----------------------

Annie BAIN présente sa candidature au poste de trésorière. Elle présentera un état détaillé des dépenses et des recettes lors de la prochaine Assemblée Générale prévue en Novembre 2015 statuant sur les comptes de l'exercice 2014/2015 (1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015).

Il est rappelé que chaque exercice relatif au soutien scolaire commence le 1^{er} juin et se termine le 31 mai de l'année suivante.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier de l'exercice 2013/2014 ainsi que la nomination d'Annie BAIN au poste de trésorière.

Remarques :

- Jocelyne ROGER insiste sur l'importance d'informer les donateurs de ce à quoi a servi leur argent. Elle ajoute qu'il est intéressant de pouvoir dire par exemple :
 - qu'avec 30 €, on assure un mois de salaire pour 1 enseignant,
 - qu'avec 25€, on offre un goûter à 1 enfant pendant une année,
 - qu'avec la recette du marché de Noël de Neuville, on a financé 1 microcrédit...
- Rollin ROGER précise que le journal municipal de Neuville-Vitasse ou le journal La Voix du Nord font le relais des actions menées par Alchimie du partage.

5 - L'Assemblée Générale décide à l'unanimité :

- Création de parrainages pour remédier aux besoins non couverts des orphelins accueillis par l'école (goûter, fournitures scolaires, habillement).
Une enquête doit être réalisée auprès de l'école afin d'estimer de manière précise le coût du parrainage d'un enfant au regard des besoins sus-mentionnés,

La possibilité de parrainer un enfant pourra ensuite être proposée à toute personne intéressée.
- Possibilité de fournir des cartables lors de voyages en Inde.
- Maintien du soutien en anglais en cas de départ de l'enseignant actuel. On envisage 3 possibilités :
 - demander au futur remplaçant
 - demander à un autre enseignant de l'école
 - chercher un enseignant en dehors de cette école

6 - Election des membres du bureau de l'association

L'Assemblée Générale vote le bureau de l'association pour l'exercice 2014/2015 :

- Gérard GNANA	Président
- Rollin ROGER	Vice-Président
- Matthieu CHAMBELIN	Vice-Président, Webmaster
- Soucé GNANA	Vice-Présidente et présidente de l'antenne locale en Inde
- Annie BAIN	Trésorière
- Serge RIGGI	Chargé des recettes
- Corinne RIGGI	Chargée projets de ventes, communication
- Jocelyne ROGER	Chargée projets de ventes, communication
- Brigitte DUBAUX	Secrétaire
- Géry DUBAUX	Secrétaire adjoint
- Antoinette AROKIANATHAN	Coordinatrice France-Inde
- Bernadette CHERON	Chargée de la communication avec les malentendants
- Renaud ROGER	Chargé de la communication avec les malentendants

CONCLUSION

En raison d'un démarrage tardif de cette AG, il n'a pas été possible d'aborder le dernier point de l'ordre du jour : démarches auprès des services fiscaux. Cette question fera l'objet d'un examen lors de la prochaine assemblée générale prévue en novembre 2015.

Le président remercie les participants.

La séance est levée à 19h30 (heure de fermeture des locaux où s'est tenue l'assemblée générale).

La secrétaire

Brigitte DUBEAUX

Le président

Gérard GNANA